

CERTIFICAT DE FIN DES TRAVAUX

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

DATE DU CERTIFICAT

DOSSIER ARCHITECTE

N^o

DATE DE LA VISITE

ENTREPRENEUR

OUVRAGE

À LA SUITE D'UNE VISITE EFFECTUÉE À LA DATE INDIQUÉE CI-DESSUS, LE SOUSSIGNÉ CERTIFIE QU'À SA CONNAISSANCE LES TRAVAUX DÉCRITS DANS LES DOCUMENTS CONTRACTUELS ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS ET DÉCLARE QU'IL A CONSTATÉ À CETTE DATE LA FIN DES TRAVAUX.

ON TROUVERA CI-JOINT LA LISTE DES TRAVAUX DE CORRECTION OU DE RÉPARATION QUI DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS; ELLE N'EST PAS NÉCESSAIREMENT EXHAUSTIVE ET LE FAIT QU'UN TRAVAIL EN SOIT ABSENT NE PEUT AVOIR POUR EFFET DE DÉGAGER L'ENTREPRENEUR DE SES OBLIGATIONS.

LISTE DES TRAVAUX DE CORRECTION OU DE RÉPARATION (S'IL N'Y EN A PAS, INSCRIRE NÉANT)

ARCHITECTE

NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE